

INSPECTIONS RÉALISÉES PAR RECYC-QUÉBEC

1er janvier au 30 juin 2023

Les deux tableaux ci-dessous détaillent, par type d'infraction et par type de commerce, les plaintes traitées du 1^{er} janvier au 30 juin 2023 par RECYC-QUÉBEC. Nous recevons les plaintes de citoyens via notre formulaire de plainte en ligne, notre adresse courriel ou encore, par téléphone. Ce programme de traitement des plaintes n'inclut pas les visites effectuées de façon hebdomadaire chez les différents conditionneurs accrédités pour le système de consigne.

Type d'infraction	Nombre d'infractions traitées
Mauvais montant de consigne facturée	3
Refus de rembourser la consigne	94
Vente sans permis	3
Total général	100

Type de commerce	Nombre d'infractions traitées
Dépanneur	50
Distributeur	3
Épicerie	7
Supermarché	40
Total général	100